

Ville de Villeneuve d'Ascq

Décision



Objet : Affaire 24S0025 - TRAVAUX DE RÉNOVATION DES SOLS EN POSE PLOMBANTE DE LA MATERNELLE BOSSUET - Attribution du marché

N° : VA_DEC2024_388
Service : Marchés Publics

Nous, Gérard CAUDRON, Maire de Villeneuve d'Ascq, agissant en cette qualité,

Vu la délibération VA_DEL2020_61 du 5 juillet 2020 donnant délégation dans le cadre de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales et fixant le seuil de délégation à 214 000 € HT pour les marchés de fournitures et services et à 1 000 000 € HT pour les marchés de travaux,

Vu l'article R 2123-1 1° Code de la commande publique,

décidons

De conclure le marché public « Travaux de rénovation des sols en pose plombante de la maternelle Bossuet » avec SAS PIQUE ET FILS à QUESNOY-SUR-DEULE (59890) pour un montant de 40 161,00 € HT.

Imputation budgétaire : 21312 213 2200 GSBOSS

Imputation comptable : 21312 213 2200

Politique publique (domaine-action-activité) : 17.2.1 Patrimoine bâti

Fait à Villeneuve d'Ascq
le mardi 25 juin 2024

Le Maire,
Gérard CAUDRON

ID télétransmission : 059-215900930018-20240101-203928-AU-1-1
Date AR Préfecture : mercredi 10 juillet 2024